

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN Migrateurs (2011)	ZNIEFF - Poitou-Charentes	Fréquentation potentielle de l'AER
	Faucon pèlerin	DO / PN	NA	-	Régulier
Gruiformes	Grue cendrée	DO / PN	NA	H > 70	Régulier
Otidiformes	Outarde canepetière	DO / PN		H	Rare
Passériformes	Alouette lulu	DO / PN		-	Régulier
	Bruant ortolan	DO / PN	EN	-	Rare
	Fauvette pitchou	DO / PN		-	Rare
	Gorgebleue à miroir	DO / PN	NA	-	Régulier
	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	NA	-	Régulier
	Pipit rousseline	DO / PN	NA	-	Rare
Péléciformes	Aigrette garzette	DO / PN		-	Régulier
	Grande Aigrette	DO / PN		H > 5	Régulier
	Héron pourpré	DO / PN		H	Régulier
Piciformes	Pic mar	DO / PN		-	Régulier
	Pic noir	DO / PN		-	Régulier
Podicipédiformes	Grèbe à cou noir	PN		H > 10	Régulier

Le GODS mentionne la présence sur et autour de la ZIP d'un des plus importants couloirs de migration du département. Délimité par la D938 à l'ouest et la vallée du Thouet à l'est et bien orienté dans le sens nord/sud, il est fréquenté par un grand nombre de migrateurs qui effectuent des haltes sur le lac du Cébron. Ce couloir est particulièrement actif :

- en période de migration pré-nuptiale : à partir de la fin du mois de janvier avec les oies et les grues jusqu'à la fin du mois de mai avec les derniers limicoles
- en période de migration post-nuptiale : à partir de la fin du mois de juillet pour de nombreux limicoles jusqu'à la fin du mois de novembre avec un passage d'oies et de grues.

Pour de nombreuses espèces, les transits peuvent s'effectuer de jour comme de nuit et notamment par conditions météorologiques défavorables.

Comme en hiver, le lac du Cébron représente donc un attrait majeur pour les espèces migratrices. Situé à moins de 2km de la ZIP, il constitue, à l'échelle du département des Deux-Sèvres, un lieu de halte migratoire important et régulier pour de nombreuses espèces d'oiseaux, qui transitent alors au-dessus de l'AEE.

Anatidés : En migration, 11 espèces patrimoniales d'anatidés fréquentent régulièrement l'AEE. On note en particulier les effectifs importants connus d'**Oie cendrée** (plusieurs centaines tous les ans) et de **Sarcelle d'hiver** (jusqu'à 500 tous les ans). Ces effectifs dépassent les seuils de déterminance ZNIEFF pour ces deux espèces, qui viennent s'ajouter, *a minima*, à la **Sarcelle d'été** et au Canard colvert en tant qu'espèces déterminantes pour la création d'une ZNIEFF.

Ardéidés : L'**Aigrette garzette**, la **Grande Aigrette** et le **Héron pourpré** sont également des migrateurs patrimoniaux réguliers sur l'AEE. Ils y sont observés au niveau du Cébron, mais aussi des plans d'eau ou des parcelles agricoles (recherche alimentaire) de l'AEE.

Ciconidés : La **Cigogne blanche** et la **Cigogne noire** sont des migrateurs patrimoniaux réguliers pour la zone d'étude. La seconde, rare en Deux-Sèvres et classée « vulnérable » sur la LRN des oiseaux migrateurs, est tout de même observée tous les ans dans l'AEE.

La **Spatule blanche** est également observée tous les ans en migration dans l'AEE, essentiellement au niveau du Cébron.

Rapaces : 9 espèces patrimoniales de rapaces fréquentent régulièrement l'AEE en période de migration.

Le **Balbusard pêcheur** est essentiellement observé au niveau du lac du Cébron.

Le **Circaète-Jean-le-Blanc** fréquente, durant cette période, principalement le bocage et les abords du lac du Cébron pour l'alimentation et le repos.

Les **Faucons émerillon et pèlerin** fréquentent également les alentours du lac du Cébron, attirés par la richesse en oiseaux / passereaux dont ils se nourrissent. Ils sont observés chaque année dans l'AEE et l'AER en période de migration.

De nombreux **Busards cendrés et Saint-Martin** fréquentent l'AEE et l'AER en période de migration. Ils utilisent principalement les parcelles ouvertes pour la recherche alimentaire. De nombreux **Busards des roseaux** migrateurs sont également observés chaque année sur l'AER, principalement aux abords du lac du Cébron.

Enfin, les **Milans noir et royal** sont également des migrateurs fréquemment détectés sur l'AEE et l'AER.

Grues cendrées : Bien que situé relativement à l'ouest du couloir principal de migration des **Grues cendrées**, l'espèce est observée annuellement sur l'AEE. De nombreuses observations sont connues au niveau du lac du Cébron, qui lui sert de site de halte migratoire.

Limicoles : 13 espèces patrimoniales de limicoles sont observées régulièrement en période de migration sur l'AEE. Cette grande richesse spécifique est liée à la forte attractivité des milieux qu'ils sont susceptibles de fréquenter dans l'AEE (nombreux plans d'eau et mares) et, pour une partie, surtout à la présence du lac du Cébron.

On compte 7 espèces patrimoniales de **bécasseaux**, observées plus ou moins fréquemment sur le site (lac du Cébron essentiellement) et 6 espèces de **Chevaliers**, dont 4 patrimoniales, fréquemment observées sur l'ensemble des plans d'eau de l'AEE.

Des individus isolés ou des groupes (jusqu'à 66 individus) de **Barge à queue noire** sont observés tous les ans sur le lac du Cébron. Cette espèce très menacée est classée « vulnérable » sur la liste rouge nationale des oiseaux migrateurs.

Les **Courlis corlieu et cendré** sont également observés tous les ans, essentiellement sur le lac du Cébron.

Parmi les limicoles, certains se répartissent de façon plus homogène dans l'ensemble de l'AEE.

Le **Combattant varié**, migrateur annuel, est moins strictement lié au Cébron. Ses observations se répartissent plus largement sur l'AEE, où il affectionne particulièrement les berges des plans d'eau et parfois les parcelles agricoles inondées.

Comme en hiver, des rassemblements importants de **Pluvier doré** et de **Vanneau huppé** sont observés tous les ans sur l'ensemble de l'AEE en période de migration. Les groupes en halte migratoire peuvent atteindre plusieurs milliers pour ces deux espèces, dépassant largement les seuils de déterminance ZNIEFF. Ceux-ci effectuent alors des traversées quotidiennes entre le lac du Cébron et les plaines agricoles de l'aire d'étude (et de la ZPS Plaine d'Oiron-Thénezay).

Des rassemblements pré et post-nuptiaux de **Œdicnème criard** sont également observés régulièrement au sein de l'AEE. Le GODS indique que la ZIP se situe au cœur d'une zone regroupant les plus grands rassemblements du département des Deux-Sèvres. Ceux-ci accueillent près de la moitié des effectifs départementaux d'œdicnèmes à cette période. Le rassemblement important le plus proche se situe au sud de la ZIP, près du lac du Cébron. Il accueille entre 100 et 150 individus chaque automne. Des rassemblements atteignant 500 individus sont également renseignés plus au nord. Cette espèce effectue la majorité de ses déplacements de nuit, entre les rassemblements et les zones d'alimentation. Ces rassemblements se localisent essentiellement au niveau des zones de plaines cultivées mais également du bocage, dans des parcelles au couvert ras.

Le **Pluvier guignard**, bien que présent en moins grands effectifs, a été contacté tous les ans depuis 2008 à l'exception d'une année. Les observations se concentrent dans la plaine cultivée de la ZPS Plaine d'Oiron-Thénezay.

Laridés : 5 espèces de goéland et 3 espèces de mouette fréquentent régulièrement la zone en migration. Parmi elle, 3 sont patrimoniales : le **Goéland cendré**, les **Mouettes mélanocéphale et pygmée**.

Comme en hiver, une partie de ces espèces est très liée à la présence d'un site d'enfouissement de déchets situé sur la commune d'Amilloux, au sud-ouest de la ZIP. **Goélands brun, argenté, leucophée et Mouette rieuse** constituent alors une proportion importante du flux aérien de la zone en période internuptiale. Des transits réguliers sont mentionnés, à l'échelle de l'AEE, entre les étangs piscicoles et sites d'élevage industriel, et, à une échelle plus large, entre le site d'Amilloux, celui situé sur la commune de Foussais-Pavré, en Vendée, le dortoir de Cholet en Maine-et-Loir, le dortoir de l'étang de la Madoire (Bressuire) et le reposoir et dortoir du lac du Cébron.

Les **Guifettes moustac et noire**, la **Sterne naine** et la **Sterne pierregarin** sont des migratrices observées tous les ans, essentiellement au niveau du lac du Cébron. Pour les deux premières, le lac constitue un lieu de passage quasi obligatoire pour les individus effectuant des déplacements entre les deux principales zones de reproduction en France : la Brière et la Brenne.

Les **Sternes caugek, hansel et caspienne**, plus rares en Deux-Sèvres sont vues régulièrement en halte migratoire sur le Cébron.

Picidés : 6 espèces de Picidés sont présentes tous les ans sur la zone dont 2 patrimoniales en période de migration : le **Pic mar** et le **Pic noir**.

Outarde canepetière : En période de migration, les rassemblements postnuptiaux d'Outarde canepetière se situent dans l'AEE mais relativement éloignés de la ZIP, au niveau de la ZPS Plaines d'Oiron-Thénezay.

Passereaux : 3 espèces patrimoniales de passereaux sont contactées régulièrement sur l'AEE :

L'**Alouette lulu** est inféodée au réseau de prairies et de haies qu'offre le bocage.

La **Gorgebleue à miroir** peut être observée en halte migratoire dans les zones humides de la zone comme le lac du Cébron.

La **Pie-grièche écorcheur** fréquente les milieux bocagers ouverts ou semi-bocagers.

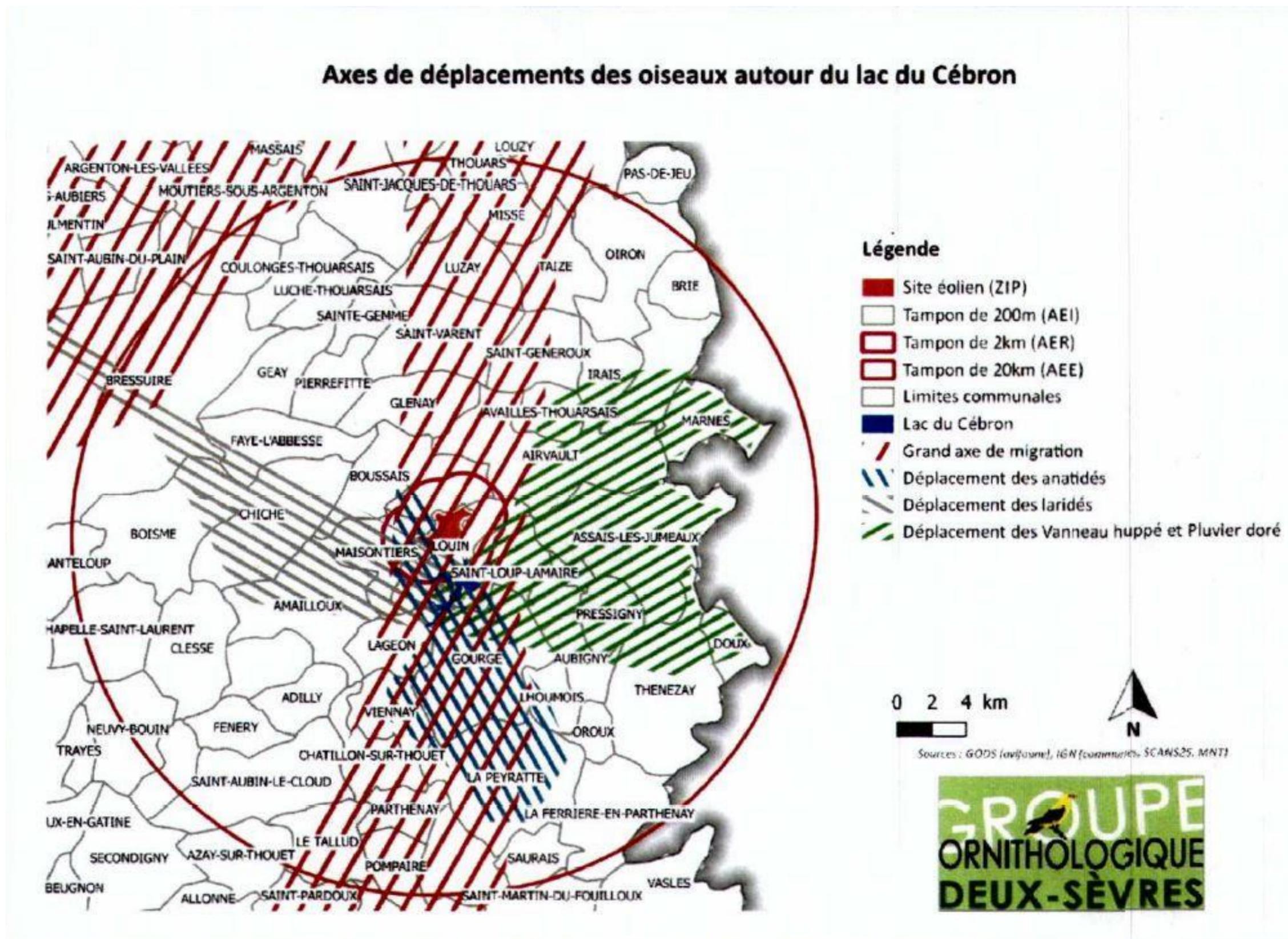
Le **Bruant ortolan**, migrateur rare en Deux-Sèvres et classé « en danger » d'extinction sur la LRN des oiseaux migrants, est observé chaque année dans la ZPS Plaine d'Oiron-Thénezay.

Bilan :

En période de migration, les enjeux sont liés à la présence d'un axe migratoire identifié avec un site de halte migratoire majeur : le lac du Cébron. Le Cébron constitue le site de halte le plus important des Deux-Sèvres et accueille la quasi-totalité des espèces migratrices observées dans le département, des espèces communes ou en grand nombre, aux espèces les plus rares ou en petit nombre. Le lac draine donc de nombreuses espèces au sud et au-dessus de l'AEI, du fait de son rôle majeur dans la migration des oiseaux.

Les enjeux les plus forts identifiés par le GODS concernent les espèces suivantes : l'Oie cendrée, la Grue cendrée, le Grèbe à cou noir, les Cigognes noire et blanche, la Spatule blanche, le Balbuzard pêcheur, le Circaète Jean-le-Blanc, les Busards cendré, Saint-Martin et des roseaux, les Faucons hobereau, pèlerin et émerillon, l'Œdicnème criard, la Barge à queue noire, le Courlis cendré, le Combattant varié, le Vanneau huppé, le Pluvier doré, la Mouette rieuse, les Guifettes moustac et noire, le Martinet noir, le Pipit farlouse, les Gobemouches gris et noir, la Locustelle tachetée, le Phragmite des joncs, la Rousserolle effarvatte, le Roitelet à triple bandeau, le Bouvreuil pivoine et les Bruants jaune et des roseaux. Il mentionne de plus que « *le site accueille régulièrement des espèces plus rares dont les statuts de conservation sont défavorables, comme le Plongeon imbrin, le Crabier chevelu, le Râle des genêts, le Milan royal, le Bécasseau cocorli, la Sterne hansel, la Fauvette pitchou et la Pie-grièche à tête rousse* ».

Figure 36 : Axe de déplacements des oiseaux autour du Lac du Cébron



VIII. 3. b. Migration prénuptiale

VIII. 3. b. i. Résultats globaux des espèces observées en période prénuptiale

La migration prénuptiale représente les déplacements entre le lieu d'hivernage et le lieu de nidification. L'élément déclencheur de cette migration est la remontée des températures et la stabilisation de la pluviométrie nécessaire à une bonne incubation des œufs. Mais surtout le retour des insectes et végétaux qui sortent de leur « dormance » hivernale, principale source de nourriture pour l'avifaune, et nécessaire pour optimiser au maximum la reproduction.

Ce phénomène migratoire s'étend de début/mi-février à mi-mai, avec un pic migratoire de début mars à mi-avril. La période d'inventaire de la migration prénuptiale sur le site de Louin s'est déroulée entre le 26 février et le 3 avril 2019, avec 4 passages. En complément des passages spécifiques à la migration prénuptiale, des données de terrain ont été renseignées lors d'autres prospections notamment pendant des inventaires Chiroptères, amphibiens ou de l'avifaune nicheuse. Pour rappel, à partir de mi-mars, la distinction entre les individus nicheurs et migrants est faite essentiellement par l'observation du comportement et la période de passage connue des différentes espèces – pour exemple, les Alouettes des champs et les Etourneaux sansonnets commencent à nicher dès mars, tandis que d'autres espèces plus tardives ne sont pas encore arrivées sur le territoire.

Un total de **75** espèces a été observé durant cette période, représentant **1577** individus. La majorité des espèces est sédentaire sur le territoire, d'autres peuvent être considérées comme migratrices : de passage au-dessus de l'AEI, en halte migratoire sur l'AEI, ou arrivées de migration en préparation d'une éventuelle nidification. **57** des espèces notées en migration sont protégées au niveau national, et **6** inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ».

Tableau 46 : Résultats du suivi en période prénuptiale

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN - de passage	ZNIEFF - Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs cumulés					Total
					2019					
					1er passage 26-févr	2e passage 05-mars	3e passage 20-mars	4e passage 03-avr	Observations supplémentaires	
Accipitriformes	Busard Saint-Martin	DO / PN	NA	D					1 le 29/04	1
	Buse variable	PN	NA		2	7	8	3		20
	Milan noir	DO / PN	NA				1	8	1 le 22/03 et 1 le 30/03	11
Anseriformes	Canard colvert		NA	H > 300 ind.	15	13	2	6		36
	Oie cendrée		NA	H > 20 ind.			8			8
Charadriiformes	Bécassine des marais		NA		6			6		12
	Chevalier culblanc	PN	LC						2 le 1/03	2
	Goéland brun	PN	NA						1 le 1/03	1
	Mouette rieuse	PN	NA					58		58
Columbiformes	Œdicnème criard	DO / PN	NA				1	4		5
	Pigeon ramier		NA		6	7	2	14		29
Cuculiformes	Tourterelle des bois		NA						4 le 29/04	4
	Coucou gris	PN	DD					1		1
Falconiformes	Faucon crécerelle	PN	NA		1	3	3	2	9 le 29/04	9
Galliformes	Faisan de Colchide		-				1	2	4	7
	Perdrix grise		-		15			2		17
	Perdrix rouge		-				1			1
Gruiformes	Foulque macroule	PN	NA	H > 280 ind.	3	15		6		24
	Gallinule poule-d'eau		NA				3			3
Passériformes	Accenteur mouchet	PN	-		1					1
	Alouette des champs		NA		6	8	11	10		35
	Alouette lulu	DO / PN	-				1	2		3
	Bergeronnette grise	PN	-				3	1	6	10
	Bergeronnette printanière	PN	DD						1 le 29/04	1
	Bouscarle de Cetti	PN	-						1 le 22/03	1

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN - de passage	ZNIEFF - Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs cumulés					Total
					2019					
					1er passage 26-févr	2e passage 05-mars	3e passage 20-mars	4e passage 03-avr	Observations supplémentaires	
	Bruant des roseaux	PN	NA		10					10
	Bruant jaune	PN	NA						1 le 29/04	1
	Bruant proyer	PN	-		1					1
	Bruant zizi	PN	-		4	3		2		9
	Chardonneret élégant	PN	NA				3	2		5
	Choucas des tours	PN	-						50 le 22/03	50
	Corneille noire		-		34	12	1	9		56
	Etourneau sansonnet		-		305	2	1	68		376
	Fauvette à tête noire	PN	NA				7	20		27
	Fauvette grise	PN	DD						9 le 29/04	9
	Geai des chênes		-		1	2	1	2		6
	Grimpereau des jardins	PN	-			2	3			5
	Grive litorne		-		150			5		155
	Grive mauvis		NA		50	22				72
	Grive musicienne		NA		3	1	1	2		7
	Hirondelle de fenêtre	PN	DD						1 le 10/04	1
	Hirondelle rustique	PN	DD						13 le 29/04	13
	Huppe fasciée	PN	-						1 le 29/04	1
	Hypolaïs polyglotte	PN	NA						4 le 29/04	4
	Linotte mélodieuse	PN	NA		11	1	3	5		20
	Loriot d'Europe	PN	NA						2 le 29/04	2
	Merle noir		NA		4	11	4	4		23
	Mésange à longue queue	PN	NA			2	4	2		8
	Mésange bleue	PN	NA		3	5	4	2		14
	Mésange charbonnière	PN	NA		16	72	5	3		96
	Moineau domestique	PN	NA		10	3				13
	Pie bavarde		-		2	4	2	6		14
	Pinson des arbres	PN	NA		63	45	33	19		160
	Pipit des arbres	PN	DD					1		1
	Pipit farlouse	PN	NA				10			10
	Pouillot véloce	PN	NA		1	16	6	8		31
	Roitelet à triple bandeau	PN	NA		2	2				4
	Rosignol philomèle	PN	NA				2			2
	Rougegorge familier	PN	NA		6	9	4	3		22
	Rougequeue noir	PN	NA					1		1
	Sittelle torchepot	PN	-		1	1	1			3
	Tarier des prés	PN	DD						2 le 29/04	2
	Tarier pâtre	PN	NA			1				1
	Traquet motteux	PN	DD				1			1

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN - de passage	ZNIEFF - Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs cumulés					Total
					2019					
					1er passage 26-févr	2e passage 05-mars	3e passage 20-mars	4e passage 03-avr	Observations supplémentaires	
	Troglodyte mignon	PN	-			1	3	3		7
Péléciformes	Cigogne noire	DO / PN	VU	H					1 le 30/03	1
	Grand Cormoran	PN	NA		3	5	3			11
	Grande Aigrette	DO / PN	-	H > 5 ind.					1 le 10/05	1
	Héron cendré	PN	NA		4	1		1		6
Piciformes	Pic épeiche	PN	-		2		2	1		5
	Pic épeichette	PN	-					1		1
	Pic vert	PN	-		3	1	1	1		6
Podicipédiformes	Grèbe castagneux	PN	-			1			1	
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	PN	-						1 le 11/03	1
	Chouette hulotte	PN	-						1 le 11/03	1
Total général					744	287	146	301	97	1577

Légende :
 Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)
 Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (LRN - de passage) : - : Donnée absente ; NA : Non applicable ; DD : Données insuffisantes ; LC : Préoccupation mineure
 Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes en période inter nuptiale (Deux-Sèvres, 79) : H : Déterminant sur un site de halte migratoire régulier ; H>x Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ; R = Déterminant en rassemblements postnuptiaux ; D = Dortoir utilisé chaque année.